



GUIDE DE L'INGÉNIERIE PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*pour l'aménagement
et le développement
des territoires à l'heure
de la transition écologique*

ÉDITION 2022-2023

Sommaire

L'ingénierie publique c'est quoi ? p 3

**LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE
PAR DOMAINE D'EXPERTISE p 4**

LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE

ADIL 54-55..... p 6
ADTL..... p 7
AGAPE..... p 8
CAL-SOLIHA p 9
CAUE p 10
CEREMA..... p 11
Citoyens et Territoires Grand Est p 12
EPFGE..... p 13
Lorr'Up..... p 14
MMD 54 p 15
mmH..... p 16
SCALEN p 17
SDE 54 p 18

LES STRUCTURES D'APPUI p 20

ADEME..... p 21
ADM 54 p 21
AMRF p 22
Banque des territoires p 22
Conseil départemental 54..... p 23
EPA Alzette-Belval p 24
Pays du Bassin de Briey..... p 24
Pays Terres de Lorraine p 25
PETR Lunévillois..... p 25
PETR Val de Lorraine..... p 26
Région Grand Est..... p 27
Préfecture de Meurthe-et-Moselle..... p 28
SCoT Nord 54..... p 30
Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine p 30
SDIS 54..... p 31

L'INGÉNIERIE PUBLIQUE

c'est quoi ?

Un guide de l'ingénierie qui résulte d'un collectif

Dans le département de Meurthe-et-Moselle, il existe un réseau d'échange entre les différents acteurs de l'ingénierie (structures comme l'ADIL, l'AGAPE ou le CAUE) qui a réalisé en 2017 un « Guide de l'ingénierie » à destination des collectivités territoriales : le présent document en constitue une version actualisée.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans un contexte particulier, avec le déploiement en 2021 des pactes territoriaux de relance et de transition écologique (PTRTE) et du comité local de cohésion des territoires (CLCT) qui, sous le pilotage du préfet, associe les structures d'ingénierie des collectivités et de l'État pour l'accompagnement technique et financier des projets locaux et pour l'accompagnement de programmes nationaux (Action Cœur de ville, Petites villes de demain, etc.).

L'ingénierie, c'est quoi ?

L'ingénierie publique territoriale recouvre l'ensemble des moyens et savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités territoriales et les acteurs locaux pour conduire le développement ou l'aménagement des territoires, dans les domaines suivants :

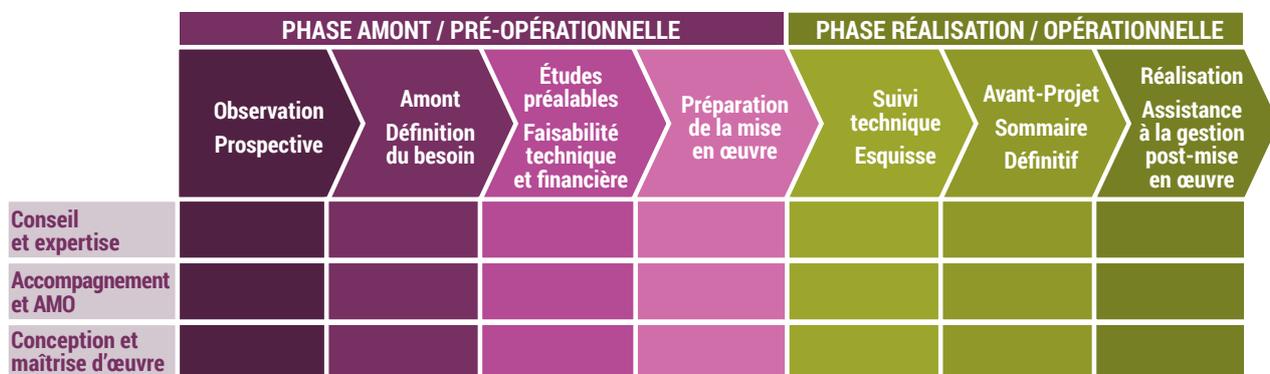
- Foncier
- Habitat
- Urbanisme et projet de territoire
- Équipements et aménagements publics
- Attractivité, développement économique
- Citoyenneté - Jeunesse

L'ingénierie consiste dans l'élaboration concrète d'un projet (en réponse à un besoin exprimé) et elle peut intervenir dans les différentes étapes d'un projet par des prestations de :

- Conseil et expertise
- Accompagnement de la collectivité et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Conception de projet et maîtrise d'œuvre

Les principales étapes d'un projet

Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Ces prestations entrent, la plupart du temps, dans le champ concurrentiel et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence. Toute collectivité qui souhaite mettre en œuvre un projet, s'interroger sur sa situation par rapport aux étapes et besoins d'ingénierie :



LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE par domaine d'expertise

ADIL 54-55
AGAPE
CAL-SOLIHA
CAUE
mmH
SCALEN



Habitat

Accompagnement
pour l'organisation d'une offre
de services aux particuliers.

AGAPE
CAL-SOLIHA
CAUE
CEREMA
Citoyens et Territoires
Grand Est
EPFGE
MMD 54
mmH
SCALEN



Urbanisme et projet de territoire

Accompagnement dans
les projets de territoire, d'urbanisme
réglementaire, préopérationnel
et opérationnel.

AGAPE
Citoyens et Territoires
Grand Est
Préfecture de
Meurthe-et-Moselle



Citoyenneté - Jeunesse

Accompagnement dans les projets
en matière de jeunesse,
d'engagement citoyen, de promotion
des valeurs de la République.



INGÉN
TERRIT



Équipements et aménagements publics

Accompagnement dans les projets d'aménagement, de voirie, de réseau, d'éclairage public, de bâtiments publics, de projets urbains et d'accessibilité.

AGAPE
CAL-SOLIHA
CAUE
Citoyens et Territoires Grand Est
MMD 54
mmH
SCALEN



Attractivité

Accompagnement dans la stratégie de développement économique et touristique.

AGAPE
ADTL
Lorr'Up
SCALEN



Foncier

Accompagnement en ingénierie et planification de projet urbain, foncier et stratégique.

AGAPE
CAL-SOLIHA
CAUE
Citoyens et Territoires Grand Est
EPFGE
MMD 54
SCALEN

NIERIE
ORALE



Agence Départementale
d'Information
sur le Logement



© A. Girard-ADIL 54

L'Agence Départementale D'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle et de Meuse (ADIL 54 et 55) est une association qui apporte une information gratuite, complète, neutre et personnalisée sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales en lien avec le logement.

Chiffres clés

- 14 permanences mensuelles dans les territoires meurthe-et-mosellans.
- Plus de 9 000 consultations en 2021 (dont 202 à destination de travailleurs sociaux, 71 à destination de collectivités locales et 119 à destination d'administrations ou d'associations).

Consultations possibles

- en face-à-face (sur rendez-vous)
- en visioconférence (sur rendez-vous)
- par téléphone
- par mail

Contact

Stéphanie DELAUX
Directrice

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 27 62 72

s.delavaux@adil54-55.fr

www.adil54-55.org



Domaines d'intervention

H HABITAT

- Conseils sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.
- Diffusion d'informations sur demande (lettre d'information mensuelle, revue Habitat Actualité bimestrielle, site internet et remise de brochures).
- Conseils juridiques, financiers et fiscaux en matière de rénovation énergétique de l'habitat et d'adaptation de l'habitat.
- Organisation de réunions d'information collective (à destination des partenaires ou des particuliers) dans son champ de compétences.
- Formations possibles à destination des partenaires.
- Expertise notamment sur le traitement des impayés de loyer, la prévention des expulsions, l'habitat indigne, etc.

Cibles et modalités d'intervention

- Particuliers essentiellement.
- Travailleurs sociaux.
- Collectivités.
- Professionnels.
- Intervention gratuite à l'échelle du département de la Meurthe-et-Moselle.

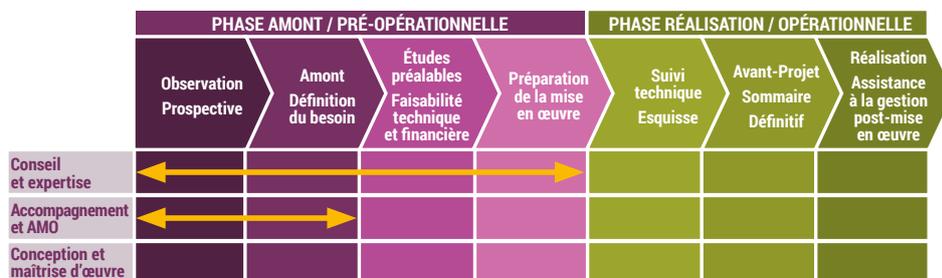


© A. Codazzi-Maison de l'emploi Terres de Lorraine

L'agence de Développement Terres de Lorraine est une association qui accompagne les entrepreneurs locaux (création d'entreprises, développement, implantation, etc.) et les collectivités locales (animation territoriale, appui à la commercialisation d'espaces économiques, aide à la formalisation des stratégies de développement économiques, etc.).

Chiffres clés

- 11 salarié-e-s.
- 350 porteurs de projet accompagnés pour une centaine de créations d'entreprises par an.
- Une pépinière d'entreprises sur 3 sites : Neuves-Maisons, Allain, Écrouves.
- 200 entreprises accompagnées dans leur projet de développement (recherche de financement, projet immobilier, mise en réseau, etc.).
- Une quinzaine d'implantations d'entreprises concrétisée chaque année sur le territoire.



Domaines d'intervention

A ATTRACTIVITÉ

- Accompagnement des créateurs d'entreprises.
- Financement des créateurs/repreneurs d'entreprises (via la Plateforme Initiative Terres de Lorraine).
- Hébergement des créateurs d'entreprises (l'agence est pépinière d'entreprises).
- Accompagnement des entreprises locales (financement, relocalisation, mise en réseau, efficacité énergétique, etc.).
- Appui à la commercialisation (étude de prix, conventions commercialisateurs, etc.).
- Appui à la définition des stratégies territoriales de développement économique.
- Promotion du territoire et animation territoriale (animation locale de la chaîne d'appui à la création, co-portage avec le département du comptoir de l'économie solidaire Terres de Lorraine, plateforme de rénovation énergétique, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

Dans le territoire Terres de Lorraine, les collectivités financent l'agence de développement pour accompagner gratuitement :

- les créateurs,
 - les entreprises.
- Elle assure des permanences à Neuves-Maisons, Toul, Colombey-les-Belles et Tantonville.

Contact

Amélie FREIHUBER
Directeur

240 rue de Cumène
54230 NEUVES-MAISONS

03 83 15 67 00

amelie.freihuber@terresdelorraine.org

http://developpement.terresdelorraine.org



© M.-S. Thil-AGAPE

Créée en 1993, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord (AGAPE) est l'organisme permanent de conseil et d'étude des collectivités locales du Nord Lorrain transfrontalier en matière d'aménagement et d'urbanisme. De forme associative, elle assiste ces collectivités dans la conception et la mise en œuvre de politiques d'aménagement dans la limite de ses statuts.

Elle tire sa spécificité du périmètre transfrontalier de ses observations, de son implication dans la gouvernance transfrontalière, du polycentrisme de son territoire d'intervention.

Chiffres clés

- 16 salarié-e-s.
- 180 000 habitants couverts sur 1 000 km².
- Près de 54 membres : 5 EPCI, 25 communes, SCoT Nord 54, État, EPFGE, Sillon Lorrain, Université de Lorraine, bailleurs sociaux, EPA Alzette-Belval, Département, Région Grand Est, CCI.

CAL Communauté d'agglomération de Longwy
T2L : Terre Lorraine du Longuyonnais
OLC : Orne Lorraine Confluents
CPH : Cœur du Pays-Haut
CCPHVA : Communauté de communes du Pays-Haut Val d'Alzette

Contact

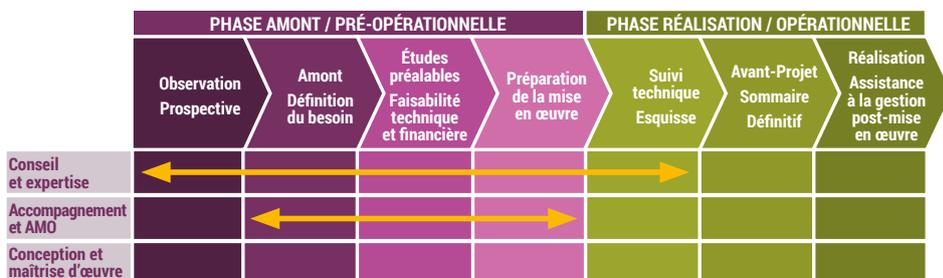
Julien Schmitz
Directeur

Espace Jean-Monnet
Bâtiment Eurobase 2
54810 LONGLAVILLE

03 55 26 00 10

agape@agape-lorrainord.eu

www.agape-lorrainord.eu



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration et co-élaboration de documents de planification territoriale et stratégique, notamment PLUi et SCoT.
- Mise en œuvre du SCoT Nord 54 (étude, observation, animation de réunion).
- Assistance en urbanisme et planification (réflexions sur besoins, veille juridique et réglementaire, réalisation de cahier des charges, etc.).
- Accompagnement pour la mise en œuvre de projets de territoire.
- Redynamisation de centres-bourgs et projets de ville.
- Élaboration de Trames Vertes et Bleues (TVB) locales.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Assistance projet urbain : diagnostic et pré-diagnostic, orientations d'aménagement, co-pilotage d'étude.

H HABITAT

- Observation de l'habitat.
- Analyse des besoins de logements et des marchés immobiliers.
- Élaboration et co-élaboration de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).

F FONCIER

- Observatoire du foncier (occupation des sols, marchés fonciers).
- Appui à l'élaboration de stratégies foncières.
- Observatoire des zones d'activité (foncier économique).
- Accompagnement dans la recherche de foncier disponible.
- Observatoire des friches.

A ATTRACTIVITÉ

- Observatoire de l'économie et du commerce.
- Observatoire du tourisme.

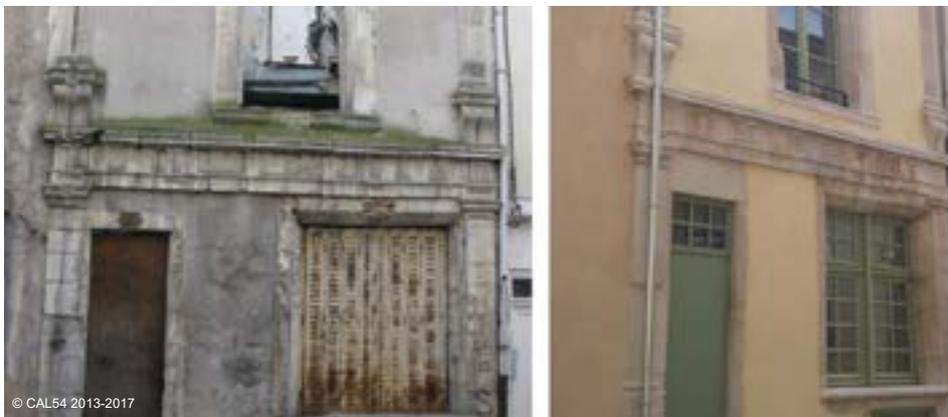
C-J CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Animation territoriale et concertation.
- Création d'outils pédagogiques (jeu TVB).
- Chiffres clés.

Cibles et modalités d'intervention

Pour bénéficier de l'accompagnement de l'AGAPE, il est nécessaire d'en être membre : collectivités territoriales, syndicats mixtes, personnes morales de droit public et toute personne physique ou morale susceptible d'apporter un concours à l'association.

En Meurthe-et-Moselle, l'AGAPE intervient actuellement sur l'ensemble du Pays-Haut : CAL, T2L, CCPHVA, CPH et OLC.



© CAL54 2013-2017

Le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle - Solidaires pour l'Habitat (CAL-SOLIHA) est un organisme d'intérêt général, entreprise solidaire d'utilité sociale, reconnue par les pouvoirs publics pour :

- Accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme, d'habitat privé et social et de requalification urbaine.
- Conseiller les particuliers dans leurs projets de réhabilitation ou d'aménagement de leur logement (rénovation thermique, mise aux normes, etc.).
- Aider les personnes âgées ou handicapées dans l'adaptation et l'amélioration de leur habitat.

Le CAL-SOLIHA est également un acteur de la gestion et de l'intermédiation locative sociale.

Chiffres clés

- Un conseil d'administration de 25 administrateurs (Département, collectivités locales, bailleurs sociaux, Action Logement Service, CAF, UDAF associations, etc.).
- Une équipe de 20 salarié-e-s.
- Chiffre d'affaires : 1,5 M€.
- Résultats d'activités : environ 50 missions animées et 900 dossiers d'amélioration de l'habitat traités annuellement, correspondant à 12,8 M€ de travaux réalisés à l'aide de 5,7 M€ de subventions mobilisées.

Contact

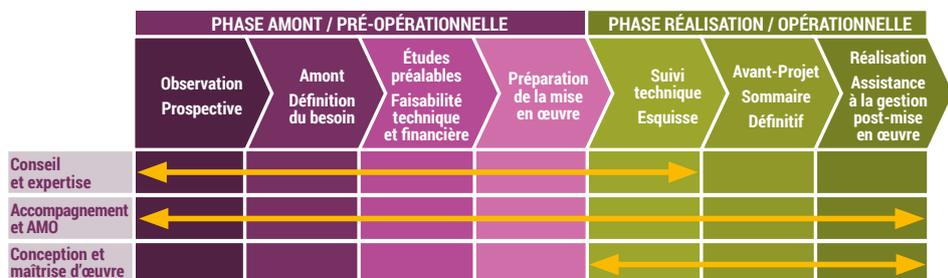
Olivier TRITZ
Directeur

12 rue de la Monnaie - BP 60315
54006 NANCY CEDEX

03 83 30 80 60

calsoliha@solihha.fr

www.cal54.org



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Études stratégiques (bourgs centres, etc.).
- Élaboration, révision de documents d'urbanisme.
- Animation des contrats de ville.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- AMO et maîtrise d'œuvre pour la construction/réhabilitation d'équipements publics.
- Diagnostics d'accessibilité des ERP et d'accessibilité urbaine.

H HABITAT

Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités :

- Diagnostics territoriaux et de l'habitat, volet Habitat des Plans Locaux d'Urbanisme, Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), observatoires de l'habitat, enquêtes de peuplement, missions de relogement, contrats de Ville.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), ravalements des façades.
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'élaboration de projets d'amélioration de l'habitat.
- Diagnostics et conventions Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- Maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des logements locatifs.
- Gestion locative adaptée et intermédiation locative sociale.
- Gestion locative, financière et administrative du FSL pour le Département.

F FONCIER

- Diagnostics et programmes d'actions fonciers.
- Fiches d'observation - suivi.

Cibles et modalités d'intervention

- Département de Meurthe-et-Moselle, collectivités locales par conventions ou marchés publics, organismes publics, bailleurs sociaux.
- Particuliers par prestations d'AMO entièrement prises en charge par l'ANAH : propriétaires bailleurs, propriétaires occupants sous conditions de revenus, personnes âgées ou handicapées.
- Partenariat avec les agences d'urbanisme.



© Audrey Brantonne-CAUE

Créé dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 et répondant à des missions d'intérêt public, le **CAUE** est une association qui agit à l'échelle départementale pour conseiller, informer et sensibiliser les particuliers et les collectivités à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Financé par la Taxe d'Aménagement et par l'adhésion de ses membres, le CAUE conseille en dehors du champ concurrentiel et en toute indépendance.

L'équipe du CAUE est composée de professionnel-le-s qui détiennent des expertises complémentaires et transversales mises au service de tous les acteurs du cadre de vie.

Chiffres clés

- Plus de 400 collectivités adhérentes.
- Plus de 200 actions de conseil aux collectivités par an.
- Plus de 200 conseils aux particuliers et avis sur autorisations d'urbanisme par an.
- Une vingtaine d'actions de sensibilisation/formation par an (journées thématiques, visites, voyages, expositions, publications, etc.).
- 13 salarié-e-s : architectes, urbanistes, paysagiste, chargés de missions, documentaliste.

Contact

Florian PISKOSZ ROYER
Directeur

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 94 51 78

caue@caue54.departement54.fr

www.caue54.fr  



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration de stratégies d'aménagement et de projets à échelles communale et intercommunale.
- Animation d'ateliers participatifs pour construire une approche globale.
- Accompagnement à la transition et à l'adaptation des territoires.
- Réflexions préalables et accompagnement à l'élaboration d'un PLU(i).
- Expertise sur le droit des sols : avis sur les projets d'urbanisme, les demandes d'autorisation de construire, participation à la formation des instructeurs.
- Sensibilisation/formation à la qualité des projets d'urbanisme et de territoire (journées thématiques, visites et voyages).

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Conseils et orientations stratégiques pour des solutions adaptées aux enjeux, besoins locaux et nouvelles réglementations.
- Prédiagnostics, préfaçibilités, préprogrammation, concertation pour des projets d'aménagement d'espaces publics et paysagers, de constructions neuves, de réhabilitation ou d'extension.
- Accompagnement pour le recrutement de professionnel-le-s adapté-e-s, consultation de maîtrise d'œuvre.
- Sensibilisation/formation à la qualité des équipements et aménagements publics et paysagers.

H HABITAT

- Accompagnement sur les opérations de logements locatifs communaux (logements seniors et intergénérationnels, logements adaptés aux handicaps, etc.).
- Accompagnement dans la mise en place de politiques locales d'amélioration de l'habitat (démarche globale de rénovation énergétique et architecturale de groupes homogènes d'habitat, accessibilité, ravalement, etc.).
- Conseil aux particuliers (rénovation énergétique, réhabilitation, extension, construction, aménagement des abords, etc.).
- Sensibilisation/formation à la qualité de l'habitat.

F FONCIER

- Accompagnement dans la définition des projets liés à une opération foncière (restructuration d'îlot urbain, création d'espace public, extension urbaine, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

Le CAUE conseille et accompagne les collectivités, organismes et particuliers du département. Il convient de le solliciter le plus en amont possible des projets. Les accompagnements approfondis sont réservés aux collectivités adhérentes. Tarif préférentiel pour les adhérents sur les rencontres, voyages d'études, formations.



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement public qui réalise des missions d'expertise au service de la transition écologique, énergétique et numérique et de la cohésion territoriale. Il agit à la fois pour le compte des services de l'État et des collectivités territoriales.

Chiffres clés

- 2 500 agents répartis sur 23 sites au niveau national.
- Une agence à Nancy de 85 agents, porte d'entrée de l'établissement pour le département de Meurthe-et-Moselle.

Contact

Rémi VELLUET
 Directeur de l'Agence de Nancy
 71 rue de la Grande Haie
 54510 TOMBLAINE
 03 83 18 41 41
 remi.velluet@cerema.fr
 www.cerema.fr



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- AMO dans le cadre de diagnostics et stratégies territoriales (documents d'urbanisme, PCAET, PTRTE, etc.).
- Prise en compte des enjeux liés aux risques (inondations notamment), à l'environnement (nature en ville, adaptation au changement climatique, économie circulaire) et aux mobilités dans les projets d'aménagement.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Diagnostics ouvrages d'art.
- Gestion de patrimoine d'infrastructures de transport (stratégie d'entretien, gestion intégrée, études de résilience).
- Performance énergétique et environnementale des bâtiments.
- Conception des espaces publics pour les adapter au développement des usages multimodaux, notamment marche et vélo.

F FONCIER

- Élaboration d'une politique foncière, outils de connaissance des dynamiques foncières.

Cibles et modalités d'intervention

Le CEREMA intervient principalement pour des missions d'expertise et d'AMO en privilégiant l'innovation et l'expérimentation. Il peut être sollicité directement par toute collectivité : gré à gré, conventionnement, réponse à appel d'offres.

À partir de 2023 et suite aux évolutions induites par la loi 3DS, il pourra intervenir également sur le mode de la quasi-régie pour les collectivités qui y adhéreront.



© D. Stouffert - Citoyens et Territoires Grand Est

Association loi 1901, **Citoyens et Territoires Grand Est** (anciennement Carrefour des Pays Lorrains), regroupe et accompagne les élu·e·s et professionnel·le·s des intercommunalités, les agglomérations et pays/PETR, les acteurs associatifs et socio-économiques de la région Grand Est. Son action est soutenue par l'État et la Région Grand Est au titre de l'ingénierie et de l'animation territoriale.

Chiffres clés

- 100 adhérent·e·s.
- Un réseau de plus de 50 territoires et fédérations associatives, chambres consulaires, organismes de formation.
- 8,3 ETP dont 7 chargés de mission.

Nouvelles équipes municipales

Citoyens et Territoires met à disposition des élus locaux, sur son site internet, ses ressources et compétences pour les accompagner dans leur début de mandat.

Contact

Claire POINSIGNON

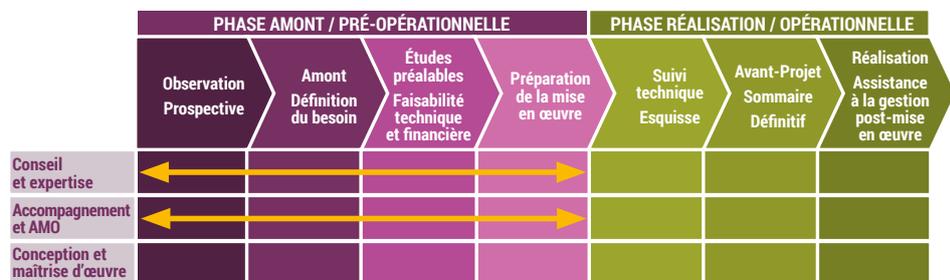
Directrice

7 rue Alexandre III
54170 COLOMBEY-LES-BELLES

03 83 52 80 62

cpoinsignon@citoyensterritoires.fr

www.citoyensterritoires.fr



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

Accompagnement de projets de territoire concertés

- Construction / révision d'un projet de territoire global avec les forces vives locales.
- Dans le cadre de chartes de territoire, fusions/extensions, contrats de ville, questions de gouvernance territoriale et de citoyenneté.
- Formalisation des objectifs, apport de méthodologie, médiation, animation de la concertation et formation des équipes à l'animation.
En option : rédaction diagnostic et projet de territoire.

Accompagnement de politiques globales

- Transition écologique et alimentaire, numérique, économique.
- Politique jeunesse, politique sociale locale.
- Inscription des enjeux de la politique de développement durable dans les compétences, le projet de territoire, la planification, les aménagements.

Ingénierie des fonds européens

- En tant que Centre d'Information Europe : orientation et formation de tout porteur de projet sur les fonds structurels et sectoriels mobilisables.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Accompagnement des collectivités dans leur problématique d'aménagement sur le plan de la concertation avec la population locale, notamment par des techniques alternatives d'animation.

F FONCIER

- Diagnostics et programmes d'actions fonciers
- Fiches d'observation - suivi

C-J CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Animation de débats locaux, de concertation avec le public.
- Formation des élu·e·s et professionnel·le·s aux techniques d'animation innovantes.
- Apport méthodologique sur les instances participatives (conseil citoyen, etc.).
- Formation aux valeurs de la République et à la laïcité.
- Accompagnement à la mise en place de politiques jeunesse et projets éducatifs de territoire.

Cibles et modalités d'intervention

- Élu·e·s, technicien·ne·s et partenaires des territoires du Grand Est : intercommunalités, pays/PETR, GAL, SCoT, etc.
- Tarif préférentiel pour les adhérents sur les rencontres, interventions et prestations, accès réservé à certaines parties du site web, newsletters, etc.

*DDmarche© : (démarche de développement durable) est un dispositif national, organisé par Territoires Conseils et l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)



Etablissement Public Foncier
de Grand Est

Créé en 1973, l'**Établissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)**, est un opérateur public de l'État au service des projets des personnes publiques. Son territoire d'intervention s'étend aux départements lorrains (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges) et champardennais (Aube, Ardennes, Haute-Marne et Marne).

L'EPFGE procède à l'acquisition puis au portage de biens fonciers ou immobiliers pour le compte des collectivités ou plus largement des organismes publics (comme des bailleurs sociaux). Il peut également conduire des études et des travaux, lourds quand le recyclage s'impose, ou de gestion pendant le portage.

Il mobilise ses moyens techniques, juridiques et financiers conjointement avec les collectivités pour faciliter la mise en œuvre de leurs projets avec le souci permanent de la sobriété foncière.

Chiffres clés

- 91 collaborateurs.
- 35 M € pour l'activité foncière.
- 20 M € pour l'activité études et travaux.

Contact

Sébastien AGAMENNONE
Directeur Territorial
Marne - Meurthe-et-Moselle - Meuse

Rue Robert-Blum
54701 PONT-À-MOUSSON

03 83 80 02 34 / 06 72 42 41 91

sebastien.agamennone@epfge.fr

www.epfge.fr



© D. Betzinger / EPFL



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE ET F FONCIER

Études : garantir un cadre financier et un calendrier clair (financement de 50 % à 80 %).

Les études de vocation, de faisabilité ou de stratégie foncière sont des outils qui permettent de préciser le projet et de définir les moyens financiers pour maîtriser les interventions dans les délais.

Acquisition du foncier / Acquérir dans un schéma d'ensemble.

Les acquisitions foncières permettent la réalisation de projets de logements, de locaux d'activité, de commerces ou d'équipement structurant selon les besoins.

Travaux : préparer les biens en vue du projet (financement de 50 % à 100 %).

L'EPFGE cofinance la maîtrise d'œuvre et les travaux de déconstruction/désamiantage, de gestion des pollutions, de clos ouverts et de mise en sécurité des sites.

Cession du foncier : céder les biens pré-aménagés ou non

Les cessions interviennent dans le cadre des délais fixés par la convention (en général 5 ans). Le remboursement des coûts d'acquisition et des charges durant le portage est proposé sur la base d'un échéancier annuel.

Projet de la collectivité : reprendre pour aménager

Cibles et modalités d'intervention

L'EPFL intervient pour le compte d'EPCI, communes et groupements de communes, bailleurs sociaux.

LORR'UP



© G. Berger-CD54

Lorr' Up est née fin 2021 de la volonté des élu-e-s de la Région Grand Est et des 13 intercommunalités du Sud Meurthe-et-Moselle (Métropole du Grand Nancy, Bassin de Pont-à-Mousson, Terres toulouses, Bassin de Pompey, Seille et Grand Couronné, Sânon, Pays de Colombey et du Sud Toulous, Moselle et Madon, Pays du Sel et du Vermois, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont, Pays du Saintois, Meurthe-Mortagne-Moselle) de disposer d'une agence de développement économique au service des entreprises et des collectivités.

Chiffres clés

- 18 collaborateurs.



Domaines d'intervention

F FONCIER

- Solutions foncières et immobilières.
- Transition énergétique et écologique.

A ATTRACTIVITÉ

Ingénierie de projet au service des territoires, accompagnement des entreprises dans leur développement avec l'ensemble des partenaires et appui des filières-clés et réseaux économiques

- Aides et financements.
- Structuration de leurs projets de développement.
- Transformation digitale.
- Animations économiques par filières d'excellence.
- Développement des liens entre les entreprises et la recherche.
- Accueil et implantation d'activités nouvelles.
- Renforcement de l'écosystème économique.
- Relance par le local et renforcement des chaînes de valeur.
- Mise en place de projets partenariaux intégrant des entreprises, des acteurs du développement et de l'innovation.

Cibles et modalités d'intervention

Lorr' Up appuie les collectivités du Sud Meurthe-et-Moselle dans leurs projets de développement économique : aménagement foncier, requalification de friches et de locaux vacants, commercialisation, relocation et implantation d'entreprises.

En lien avec les communautés de communes et ses partenaires, elle accompagne les entreprises du territoire, quels que soient leur projet et leur taille.

Un responsable de développement économique référent est entièrement dédié à chaque Pays : Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Pays du Lunévillois, plus un pour la Métropole du Grand Nancy et la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois.

Contact

Charly LALO

Directeur général de Lorr' Up – Agence de développement économique Nancy Sud Lorraine - Médiaparc

4 rue Jacques-Villiermaux
54000 NANCY

03 55 40 99 66

charly.lalo@lorr-up.fr

www.lorr-up.fr



© F. Seidel

Meurthe & Moselle Développement, agence technique départementale créée par le Département en 2014, qui apporte conseils et accompagnements aux collectivités dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets. Répondant aux besoins d'ingénierie publique des collectivités, ses interventions relèvent de l'expertise technique, transversale et opérationnelle. MMD 54 aide ainsi les collectivités à vérifier la faisabilité de leurs projets, à solliciter les bons interlocuteurs, à mettre en œuvre les bonnes procédures, dans le cadre de simples conseils ou de prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Chiffres clés

- 522 collectivités adhérentes :
 - 480 communes
 - 15 intercommunalités
 - 27 syndicats des eaux
- 264 projets accompagnés depuis la création de MMD 54 dont 218 depuis 2018 :
 - 92 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
 - 110 en matière de voirie et d'ouvrages d'art
 - 62 en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Plus de 230 collectivités parmi les plus fragiles bénéficiant de conseils réguliers à travers les conventions d'assistance technique du Département (suivi des stations, des réseaux d'assainissements, conseils en voirie).

Contact

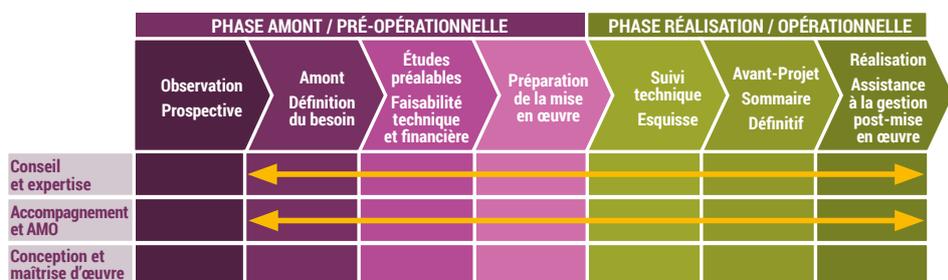
Cécile CALIN
Directrice

48 esplanade Jacques-Baudot
54000 NANCY

03 83 94 56 92 / 06 12 06 65 85

ccalin@mmd54.org

mmd54@mmd54.org



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Information / formation des élus sur la réglementation et son évolution (PLU, PLUi).
- Conseils en matière d'urbanisme réglementaire (PLU/PLUi) et opérationnel, de fiscalité et d'aménagement.
- AMO, procédures d'évaluation des PLU/PLUi.
- Appui à la réalisation d'opération d'aménagement.
- Accompagnement opérationnel des bourgs-centres.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Assistance technique et conseil en matière de voirie, d'aménagement et d'ouvrages d'art

- Diagnostic voiries et ouvrages d'arts.
- AMO pour études de travaux : voiries, ouvrages d'arts et aménagement.
- Groupements de commandes.
- Plans de circulation.
- Conseils relatifs aux obligations et entretien des ponts, appui à la mise en place d'un programme de surveillance.

Assainissement / eaux pluviales

- Assistance à la réalisation d'études (transfert de compétences, diagnostic, de zonage d'assainissement, etc.).
- Assistance technique en matière de stations et réseaux.
- Appui à la réalisation de travaux d'assainissement, conseils sur la gestion des eaux pluviales.

Eau potable

- Appui à la réalisation de schémas directeurs.
- AMO travaux d'eau potable, protection de la ressource en eau.
- Conseil sur la protection des captages.
- Aide au renouvellement et au suivi de délégation de service public.

Ingénierie de projet et financière

F FONCIER

Conseil dans le choix et la mise en œuvre de projets et d'outils fonciers (procédure d'acquisition, d'expropriation, d'état d'abandon, etc.).

Cibles et modalités d'intervention

MMD 54 a le statut d'un établissement public administratif et intervient selon le principe du quasi-régie : les collectivités doivent être adhérentes pour pouvoir bénéficier de prestations. Selon les cas, celles-ci font l'objet de marché de prestations ou relèvent de conventions d'assistance technique réglementaire en lien avec le Département.



Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH), Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), est un acteur majeur du logement social en Meurthe-et-Moselle. mmH gère et développe ses programmes immobiliers en lien avec l'action du Conseil départemental pour participer au renouvellement de l'aménagement du territoire meurthe-et-mosellan.

Aux côtés des collectivités, mmH peut fournir des solutions, en tant qu'opérateur pluridisciplinaire, à l'ensemble des problématiques liées à l'habitat. La diversification des missions de mmH lui permet de s'affirmer, dans le domaine de l'habitat, de l'accession sociale à la propriété, de la construction d'équipements publics et de l'aménagement, comme un véritable acteur au service des collectivités du département.

Chiffres clés

- 7 agences de proximité en Meurthe-et-Moselle.
- 185 salarié-e-s.
- Patrimoine de 14 200 logements.
- 200 logements construits par an.
- 50 logements/an aménagés pour des personnes âgées et en situation de handicap.
- 30 événements festifs par an pour encourager le lien social.

Contact

Audrey DONY

Directrice générale adjointe
adony@mmhabitat.fr

Patrick MALARD

Développement immobilier
pmalard@mmhabitat.fr

33 boulevard de la Mothe
54000 NANCY

03 83 17 55 55

www.mmhabitat.fr



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Aménagement opérationnel : revitalisation de centre-bourg, petites villes de demain.
- Opération de renouvellement urbain.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Conduite d'opération / transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'équipements publics pour le compte des collectivités : crèche, périscolaire, maison des solidarités, gendarmerie, mairie, etc.

H HABITAT

Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités

- Construction, acquisition et réhabilitation de logements (immeubles, résidences, appartements, maisons, pavillons).
- Conduite d'opérations immobilières.
- Vente, gestion de copropriétés et programme d'accession à la propriété.
- Prise en compte du vieillissement et du handicap, avec le développement d'un parcours résidentiel adapté et la mise en place d'un référentiel Habitat Séniors.
- Animation de quartier.

Aides aux particuliers

- Vente, gestion de copropriétés.
- mmH Promotion : accession à la propriété en vente en état futur d'achèvement (VEFA) ou en location-cession.

Cibles et modalités d'intervention

Collectivités locales de Meurthe-et-Moselle par convention.



© P. Taton - SCALEN

SCALEN Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine accompagne les collectivités et les acteurs locaux depuis 1975 (ex-ADUAN). Appartenant aux réseaux des Agences d'Urbanisme (FNAU), elle analyse les dynamiques territoriales, contribue à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et accompagne les territoires dans leur stratégie de transition.

Chiffres clés

- 42 collaborateurs (statisticien, urbaniste, architecte, sociologue, développeur, etc.).

*Membres : État, Métropole du Grand Nancy, agglomérations d'épinal et de Saint-Dié-des-Vosges, intercommunalités : Lunéville à Baccarat, Pays du Sel et du Vermois, Pays de Pont-à-Mousson, Seille et Grand Couronné et Meurthe-Mortagne-Moselle ; SCoTs du Sud54 et des Vosges Centrales, PETR Cœur de Lorraine, Sillon Lorrain, EPFGE, Chambres consulaires, Université.

Contact

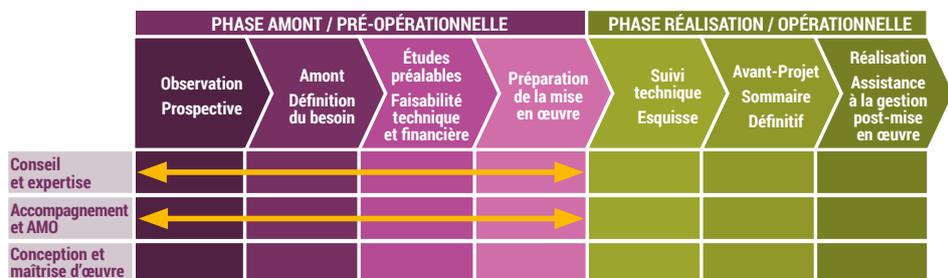
Pascal TATON
Directeur général

49 boulevard d'Austrasie
54008 NANCY CEDEX

03 83 17 42 04

ptaton@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr



Domaines d'intervention

U URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Élaboration, révision, modification de documents de planification territoriale (PLU, PLUi, PDU, SCoTs).
- Analyse des dynamiques sociodémographiques (prospective, effectifs scolaires, profils de population, etc.).
- Élaboration de projets de territoire, schémas de services et animation d'ateliers de concertation.

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Diagnostics urbains, propositions d'aménagement, programmation et projets urbains.
- Études d'opportunités, pré-opérationnelles, propositions de programmation (habitat, activités, équipement).
- Études d'impact.

H HABITAT

- Observation : parc, marché, peuplement, etc.
- élaboration de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).
- Animation de réflexions partagées avec les professionnel-le-s.
- Diagnostic d'accessibilité aux services (santé).

F FONCIER

Observatoires immobiliers et fonciers, études des potentiels et appui à l'élaboration de stratégies foncières, friches.

A ATTRACTIVITÉ

- Analyse du tissu économique, du marché de l'emploi et de l'offre territoriale (foncier, immobilier, services, etc.).
- Appui à l'élaboration de stratégies économique et commerciale.
- Observatoires des zones d'activité.
- Analyse de rayonnement et de relations internationales.

Cibles et modalités d'intervention

- Appui aux membres de SCALEN dans le cadre du financement de son Programme Partenarial d'Activités. Peuvent en être membres les communes et les EPCI ainsi que les personnes morales chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général*.
- SCALEN peut également intervenir en contrat dans le cadre des procédures de marchés publics.
- L'aire d'intervention de SCALEN est le Sud Lorrain (Sud 54, Vosges et Sud Meuse).



Le **SDE 54** est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité en Meurthe-et-Moselle (hormis sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy). Les collectivités, propriétaires de leurs réseaux électriques, sont rassemblées au sein du SDE 54 qui assure :

- le contrôle de la qualité du service public,
- les aides financières pour travaux (dissimulation des réseaux électriques, éclairage public),
- la valorisation des économies d'énergie,
- l'assistance et les conseils aux collectivités pour les travaux sur les réseaux électriques, d'éclairage public, des conseils tarifaires et de maîtrise des consommations d'électricité.

Chiffres clés

- 40 communes/an pour l'enfouissement de réseaux.
- 150 dossiers/an sur le financement d'éclairage public.
- 80 dossiers/an pour les C2E.

Contact

Stéphane CUNAT
Directeur

80 boulevard Foch - BP 50029
54520 LAXOU

03 83 28 95 80

stephane.cunat@sde54.fr

www.sde54.fr



Domaines d'intervention

E ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Le SDE 54 est autorité de contrôle du service public de la distribution d'électricité :

- Contrôle de la bonne distribution d'électricité (mesures de chute de tension, microcoupure, etc.).
- Assistance technique et juridique des collectivités pour toutes leurs problématiques liées au réseau électrique (facturation d'électricité, compteurs, travaux réalisés par Enedis, déplacement d'ouvrages, raccordements électriques, etc.).

Le SDE apporte son expertise et son assistance dans l'accompagnement technique des collectivités en matière de travaux sur les réseaux électriques, de maîtrise de la demande énergétique et d'achat d'énergie :

- Élaboration du dossier avant-projet sommaire et financement des travaux d'enfouissement des réseaux secs (environ 20 % d'aides en moyenne).
- Étude et conseil de projet et de maîtrise des consommations d'électricité en éclairage public.
- Financement d'investissement dans l'éclairage public (en moyenne 10 % d'aide).
- Valorisation de Certificat d'économies d'Énergie (C2E).
- Réalisation et suivi d'un schéma directeur départemental pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.
- Coordination d'un groupement de commandes départemental pour la fourniture, la pose, la mise en service et l'exploitation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Cibles et modalités d'intervention

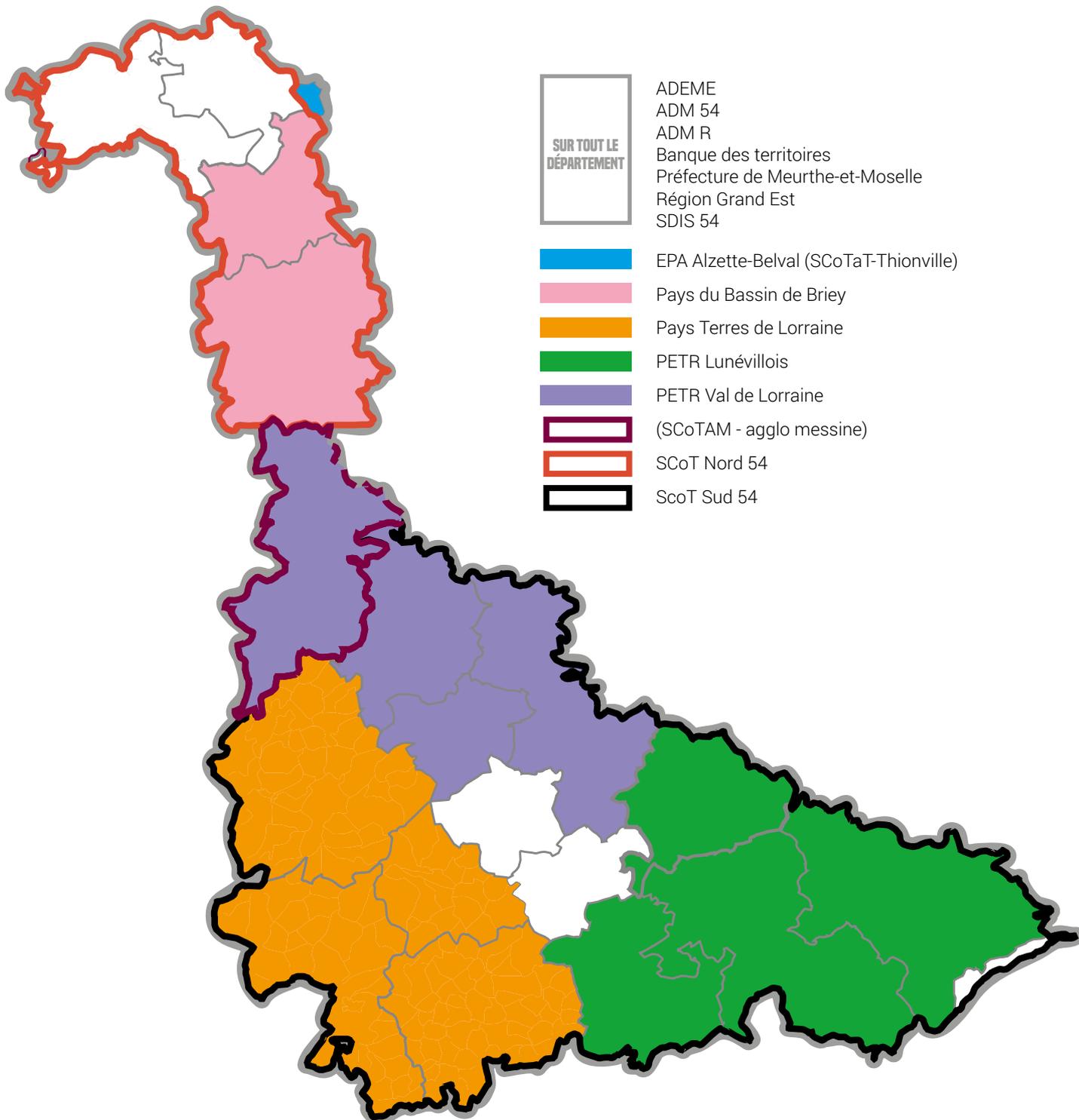
- EPCI de Meurthe-et-Moselle et leurs communes (sauf Métropole du Grand Nancy et Saulnes).
- Gratuit pour l'assistance, le conseil, les activités sur les réseaux et actions de maîtrise des consommations d'électricité.
- Convention de mise à disposition de ressources pour la valorisation des C2E.
- Convention de gestion pour la gestion des bornes de recharge.



LES ORGANISMES D'APPUI



Ayant leur propre ingénierie interne pour intervenir dans leur périmètre territorial, ils complètent le panorama. Ils constituent des ressources complémentaires pour les collectivités face à leur problématique d'aménagement et de développement.



L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) en Grand Est participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des déchets, de la transition énergétique et écologique.

Contact

Christophe REIF

Directeur régional délégué

Site de Metz (siège)

34 avenue André-Malraux 57000 METZ

03 87 20 02 90

agirpourlatransition.ademe.fr



Créée en 1954, l'**Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM 54)**, relais départemental de l'AMF, est une force de proposition, de médiation et d'interpellation à l'écoute et au service de tous les maires et présidents d'EPCI pour défendre et promouvoir les intérêts de la commune et des intercommunalités.

Contact

Yann FORT

Directeur

Site Sadoul

80 boulevard Foch

54520 LAXOU

03 83 28 54 00

direction@adm54.asso.fr

www.adm54.asso.fr

Thématiques

- Énergie
- Économie circulaire
- Alimentation
- Mobilité
- Qualité de l'air
- Adaptation au changement climatique
- Sols

Mode d'action

Sur tous les fronts, l'ADEME mobilise les citoyen·ne·s, les acteurs économiques et les territoires. Elle leur donne les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Elle conseille, facilite et aide au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

Thématiques

Regroupant quasiment toutes les communes et communautés de communes du département, l'ADM 54 a notamment pour but de :

- permettre aux adhérents de mettre en commun leur activité et leur expérience pour la défense des droits et intérêts dont ils ont la garde, et de mener à bien l'étude de toutes les questions concernant l'administration des communes et intercommunalités, leur coopération et leurs rapports avec les pouvoirs publics, les personnels territoriaux, la population, etc.
- faciliter aux adhérents l'exercice de leurs fonctions, en leur apportant les renseignements et conseils nécessaires ;
- informer et former les élu·e·s de Meurthe-et-Moselle.

Mode d'action

Avec un budget de 2,4 M € et 21 salariés, l'ADM54 est agréée, depuis 1994, par le ministère chargé des collectivités territoriales pour la formation des élus locaux et pour le service civique en 2011.

Service formation

2 000 élu·e·s suivent chaque année les actions d'information et de formation de l'ADM 54 : retrouvez le catalogue des formations et inscriptions sur le site internet.

Service informatique

8 informaticiens offrent un service clé en main à plus de 520 adhérents : installation de logiciels performants, animation des clubs utilisateurs, formations, maintenances téléphoniques et sur site, mises à jour, dématérialisation et diffusion de l'application IntraMuros qui permet à tout habitant de recevoir les actualités du territoire.

Service juridique

6 juristes répondent quotidiennement à de nombreuses demandes des adhérents liées à l'exercice du mandat d'élu : marchés publics, conseil municipal, urbanisme, voirie, chemins ruraux, état civil, enseignement, etc. Le service juridique a développé une expertise en matière d'intercommunalité (exercice des compétences, mutualisation, finances, etc.).



L'AMR 54 est une « antenne » de l'Association des Maires ruraux de France (AMRF), un réseau qui fédère près de 10 000 communes de France. En 2022, près de 112 communes de Meurthe-et-Moselle sont adhérentes à l'AMR 54.

Contact

Philippe THIRY
Président

13 place de la Mairie
54110 LENONCOURT

03 83 46 99 52 / 06 25 11 84 96

amr54@lenoncourt.fr

Thématiques

- La défense et la promotion des enjeux spécifiques de la ruralité.
- Le développement des services publics.
- La lutte contre la désertification et l'équité dans l'aménagement du territoire.

Mode d'action

Grâce à ce lien avec l'AMRF, les communes rurales adhérentes à l'AMR 54 peuvent bénéficier :

- des publications AMRF : journal mensuel, site et lettres d'information ;
- de différents services : site internet clé en main (campagnol.fr), aide à la recherche de financements, service de mise en location d'espaces publics de télétravail, dépannage juridique ;
- d'un accompagnement sur-mesure : modèle de courriers, aide à la représentation.



La Banque des Territoires est une direction de la Caisse des Dépôts et consignations créée en mai 20181. Elle regroupe les offres de la Caisse des Dépôts et de ses filiales au service des territoires. Elle est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts. Elle mobilise 20 milliards d'euros par an pour financer les projets des collectivités et des acteurs du logement social.

Contact

Véronique BEC (par intérim)
Direction territoriale 54

Bâtiment Quai Ouest
35 avenue du XX^e Corps
54000 NANCY

03 83 39 32 00

veronique.bec@caissedesdepots.fr

grand-est@caissedesdepots.fr

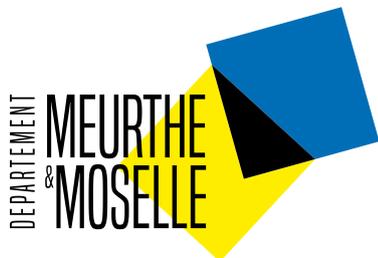
Thématiques

La Banque des Territoires propose des services de conseil, de financement, d'accompagnement opérationnel (garantie ou besoin en trésorerie) des projets dans des thématiques telles que l'aménagement foncier, le développement économique, l'économie sociale et l'innovation, l'énergie, l'environnement, l'habitat, les infrastructures numériques, les données, la jeunesse, l'éducation et la formation, la mobilité, la santé, le vieillissement, les services bancaires, ou encore le tourisme, la culture, les loisirs.

La Banque des Territoires accompagne aussi la relance pour le commerce, l'habitat, l'inclusion numérique, la reconquête industrielle, le tourisme, la transition écologique et énergétique, le Très Haut Débit, les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Mode d'action

La Banque des Territoires propose des solutions sur-mesure de conseil et de financement en prêt et en investissement pour accompagner les collectivités locales, les entreprises publiques locales, les organismes de logement social, les professions juridiques et les entreprises et acteurs financiers.



Le **Conseil départemental**, chef de file en matière de solidarité humaine (enfance-famille, autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, action sociale et insertion) et de solidarité territoriale, accompagne, notamment en ingénierie, les collectivités et ses partenaires dans le cadre de son projet départemental.

En matière de solidarité territoriale, son action se traduit dans plusieurs domaines thématiques (aménagement, habitat, appui aux territoires, tourisme, etc.) par de l'ingénierie, du conseil et du financement des projets territoriaux portés par les communes et les EPCL, et par le soutien financier à MMD54 et au CAUE.

Contacts

Conseil départemental 54
48 esplanade Jacques-Baudot CO 900 19
54000 NANCY

meurthe-et-moselle.fr

Benoît FOURNIER

Actions foncières et urbanisme
03 83 94 59 30 - bfournier@departement54.fr

Muriel BALLIE

Biodiversité et environnement
03 83 94 56 90 - mballie@departement54.fr

Nina PAVOT

Citoyenneté et jeunesse
03 83 94 52 25 - npavot@departement54.fr

Sandrine GEGOUT

Habitat
03 83 94 56 56 - sgegout@departement54.fr

Jean-Jacques MICOUD

Tourisme et attractivité
03 83 94 51 91 - jmicoud@departement54.fr

Frédéric PERROLAZ

Nouvelles mobilités
03 83 94 53 04 - nouvellesmobilités@departement54.fr

Catherine MENGEL

Économie sociale et solidaire
03 83 94 55 80 - cmengel@departement54.fr

Dominique POCREAU

Médiathèque départementale
03 83 90 87 50 (accueil)
mediatheque54@departement54.fr

Thématiques

Patrimoine naturel, biodiversité et environnement

- Assistance technique et financière aux porteurs de projets : biodiversité, espèces patrimoniales, paysages, continuités écologiques, randonnée et ressource en eau.
- Appui méthodologique pour l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de transition écologique.
- Expérimentation / mise à disposition d'outils scientifiques, éducatifs.
- Formation dans les domaines de la transition écologique.

Foncier

- Ingénierie foncière aux collectivités par la mise en œuvre d'outils de compétence départementale (échanges et cessions d'immeubles ruraux, etc.).
- Appui technique aux collectivités pour la mise en œuvre d'outils pour leur compétence (biens vacants et sans maître, etc.).
- Assistance technique réglementaire (confiée à MMD 54) : eau, assainissement, voirie et aménagement.
- Participation aux instances de gouvernance et de gestion de la ressource en eau.

Habitat et logement

- Assistance technique aux collectivités dans leur politique de l'habitat : appui à la rédaction des cahiers des charges, transmission de données.
- Conseil aux collectivités sur les dispositifs et aides financières (projets de création / réhabilitation de logements)

Nouvelles mobilités

- Soutien technique et financier des collectivités pour l'aménagement de réseaux cyclables structurants (un des volets du Plan vélo 54).

Tourisme et attractivité

- Observation, conseil, assistance en ingénierie et en accueil.
- Accompagnement des porteurs de projet.
- Promotion de l'offre, mise en tourisme (plateforme ELLOHA).

Économie sociale et solidaire

- Accompagnement du développement des structures de l'Économie sociale et solidaire.

Citoyenneté et jeunesse

- Accompagnement dans les démarches pour recruter un service civique.
- Appui méthodologique pour les projets citoyens, de promotion des valeurs de la République et pour la mise en œuvre de politiques jeunesse.
- Aide à la recherche de partenaires pour l'animation des actions jeunesse.

Culture

- Aide technique et financière au développement de la lecture publique et des bibliothèques (rôle de la Médiathèque départementale).

Mode d'action

L'action du Département est mise en œuvre par des services centraux et par des services territorialisés dans 6 territoires : Longwy, Briey, Grand Nancy, Val de Lorraine, Terres de Lorraine, Lunévillois.

La territorialisation de l'action départementale vise à articuler les politiques publiques départementales avec les spécificités des territoires, dans une logique de proximité. Elle permet d'apporter des réponses appropriées aux besoins des habitants et participe à une démocratie plus vivante.

Retrouvez sur **meurthe-et-moselle.fr** (rubrique « Les territoires ») les coordonnées et contacts des services départementaux des 6 territoires.

L'État a créé l'**Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval**. Situé à la frontière du Luxembourg, le périmètre d'action de l'EPA Alzette-Belval correspond à celui de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette soit 8 communes : Villerupt et Thil en Meurthe-et-Moselle, Rédange, Audun-le-Tiche, Ottange, Aumetz, Boulange et Russange en Moselle.

Contact

Jérémy DE CONTI
Directeur Opérationnel-Études
Site de Micheville
57390 AUDUN-LE-TICHE
03 83 80 02 35
epa@alzette-belval.fr
www.epa-alzette-belval.fr

Thématiques

L'EPA Alzette-Belval a pour mission d'aménager et développer le territoire de l'OIN afin de le rendre plus attractif en orientant son action autour d'un projet d'envergure, adapté aux opportunités frontalières.

Mode d'action

Pour mener à bien ce projet, l'EPA est à la fois :

Un maître d'ouvrage et un aménageur

- Il conçoit le projet urbain, achète les terrains, les aménage et commercialise les zones nouvelles. Il réhabilite des logements ouvriers dans une logique de couture urbaine entre les quartiers.
- Il assure la maîtrise d'ouvrage de constructions publiques (écoles, équipements).

Un conseiller auprès des collectivités

- Il souligne et rappelle les enjeux du développement durable et garantit la cohésion de l'ensemble de l'action publique dans le territoire. Il accompagne et conseille les projets des collectivités locales.

Un ensemblier et un promoteur

- Il favorise l'émergence de projets, participe à la stratégie globale dans le territoire et mène une démarche partenariale afin de promouvoir le territoire.



Le **Pays du Bassin de Briey** est une association de développement local nord meurthe-et-mosellane regroupant les communautés de l'Orne Lorraine Confluences et de Cœur du Pays-Haut (soit 78 000 habitants).

Contact

Arnaud PINNA
Directeur
2 rue du Maréchal-Foch
54150 VAL DE BRIEY
03 82 22 94 90
accueil@paysbassinbriey.fr
www.paysbassinbriey.fr

Thématiques

- Mobilité
- Économie présentielle
- Emploi/formation
- Habitat durable
- Nouvelles coopérations territoriales

Mode d'action

- Conduite d'études prospectives et pré-opérationnelles.
- Accompagnement à la création et mutualisation de moyens.
- Pilotage d'opérations thématiques (Plan Climat Énergie Territorial, programme de développement rural européen LEADER, etc.).
- Contractualisations stratégiques et ingénierie financière pour le compte des communes et des communautés de communes avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département.
- Plateforme France Rénov, Pôle de Coopération pour Entreprendre (dans les opérations thématiques).
- Création d'une autorité organisatrice de la mobilité (ST2B).



Le **Pays Terres de Lorraine** est une structure de coopération entre les 4 communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe-et-Moselle : Terres Toulaises, Moselle et Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et Sud Toulais, qui totalisent 100 000 habitants.

Contact

Benoît GUÉRARD

Directeur

2 rue de la Colombe
54170 COLOMBEY-LES-BELLES

03 83 47 61 48

guerard@terresdelorraine.org

www.terresdelorraine.org

Thématiques

- Économie
- Tourisme
- Santé
- Énergie
- Emploi et formation
- Agriculture et alimentation

Mode d'action

- Boîte à outils du développement (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation, Maison du tourisme, Espace info énergie, etc.).
- Prospective.
- Contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne ; dialogue territorial avec la société civile (programme de développement rural européen LEADER).
- Animation de la démarche Territoire à Énergie Positive (« TEPOS »).



Le **Pays du Lunévillois**, structuré sous la forme d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de 4 communautés de communes (Meurthe-Mortagne-Moselle, Sânon, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont) et compte près de 80 000 habitants.

Contact

Guillaume CORNIL

Directeur

11 ter avenue de la Libération
54300 LUNÉVILLE

03 83 77 72 72

www.pays-lunevillois.com

Thématiques

- Tourisme
- Développement durable
- Mobilité
- Coopération territoriale

Mode d'action

- Maison du Tourisme du Pays (office de tourisme).
- Services à la mobilité (transport à la demande, covoiturage, compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité »).
- Plateforme Locale de Rénovation énergétique.
- Prospective.
- Contractualisations (contrat de ruralité, convention Territoire à Énergie Positive, dispositif d'appui aux territoires).
- Programme de développement rural européen LEADER.

Le **PETR du Val de Lorraine** est un outil stratégique et opérationnel de coopération, de coordination et d'aide à la décision entre EPCI, structuré en Syndicat Mixte fermé regroupant 4 communautés de Communes : Bassin de Pompey, Bassin de Pont-à-Mousson, Mad-et-Moselle (EPCI interdépartemental), Seille-et-Grand Couronné (soit 135 communes pour 121 541 habitants).

Thématiques

- Économie
- Formation, Emploi et Insertion
- Santé
- Aménagement et Cadre de vie (dont tourisme)
- Transition écologique et énergétique
- Mobilités durables

Mode d'action

- Mise en commun de moyens d'ingénierie.
- Application du droit des sols.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations et Espace Info Énergie.
- Maîtrises d'ouvrages déléguées sur les voies vertes.
- Réseau des développeurs économiques.
- Contrat Local de Santé, Contrat de ruralité, dispositifs d'appui aux territoires, etc.

Contact

Murielle VIDAL
Secrétaire générale

13 rue du Four
54700 PONT-À-MOUSSON

03 57 54 04 70

vidal@petr-valdelorraine.org

La **Région Grand Est** a créé 12 Maisons de Région qui sont des échelons régionaux de proximité et de subsidiarité. Dans ce nouvel espace de plus de 57 000 km² et de 5,5 millions d'habitants, l'ambition est de répondre à l'enjeu de proximité avec les territoires et de déconcentrer l'action régionale pour en accroître l'impact et l'efficacité.

La Meurthe-et-Moselle est concernée en totalité ou partiellement par 3 Maisons de Région : Thionville/Longwy (Pays de Briey, Grand Longwy Agglomération et Terres Lorraines du Longuyonnais), Metz (Mad & Moselle) et Nancy (Multipôle Sud 54).

Contacts

MAISON DE RÉGION - NANCY

Frédéric VIEL

Directeur
03 87 33 62 52
frederic.viel@grandest.fr

Jean-François DORIAT

Chef de service Développement territorial
03 87 33 67 30
jean-francois.doriat@grandest.fr

MAISON DE RÉGION - METZ

Marie-Pierre AUGUSTIN

Directrice
03 87 31 81 53
mariepierre.augustin@grandest.fr

Serge TILLY

Chef de service Développement territorial
03 87 33 62 33
serge.tilly@grandest.fr

MAISON DE RÉGION - THIONVILLE-LONGWY

Alexandre MAJERCSIK

Directeur
03 87 33 60 38
alexandre.majercsik@grandest.fr

Virginie LEDERMANN

Chef de service Développement territorial
03 87 31 81 57
virginie.ledermann@grandest.fr

Thématiques

La Région a des compétences et des dispositifs d'accompagnement des territoires sur les thématiques suivantes :

- Développement économique, tourisme
- Aménagement du territoire
- Transports
- Lycées, formation professionnelle, apprentissage et orientation
- Emploi
- Environnement et transition énergétique
- Culture, sport, patrimoine

Mode d'action

Les Maisons de Région ont été conçues selon un principe de découpage territorial équilibré, représentant des bassins de vie d'environ 450 000 habitants, une vingtaine de lycées et dont l'unité de base est la zone d'emploi. Ses missions :

- Assurer une gestion opérationnelle de proximité de certaines compétences : lycées, ATTEE, aides économiques, emploi-formation, efficacité énergétique, jeunesse, transports interurbains et scolaires.
- Adapter les politiques régionales aux enjeux des territoires.
- Raccourcir la logistique d'intervention et la réactivité du service.
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions de la Région dans un territoire et assurer ainsi la visibilité de la collectivité.
- Assurer au plus près des usagers l'exercice des compétences transférées aux Régions par la loi NOTRe, en particulier les transports interurbains et scolaires.

Le soutien à l'ingénierie PAYS / PETR : il s'agit de donner aux territoires ruraux des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs du territoire, publics et privés, afin de connecter et / ou mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois et de valoriser les partenariats locaux en cofinancement (1 poste généraliste dans chaque territoire, auquel peut s'ajouter 1 poste thématique sous réserve que ce poste ne soit pas financé au titre d'une autre direction de la Région). 40 % du poste chargé dans la limite d'un plafond de 20 000 € par poste.



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les **services de l'État** disposent de missions régaliennes. Pour autant, ils se positionnent clairement dans le « Conseil aux Territoires » en amont des projets pour faciliter leur émergence puis leur mise en œuvre.

Contact

PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFECTURES

NANCY
03 83 34 25 82
secretaire-general@meurthe-et-moselle.
gouv.fr

LUNÉVILLE
03 83 76 64 19
sp-luneville@meurthe-et-moselle.gouv.fr

TOUL
03 83 65 35 38
sp-toul@meurthe-et-moselle.gouv.fr

VAL DE BRIEY
03 54 59 55 03
sp-briey@meurthe-et-moselle.gouv.fr

DDT
03 83 91 40 00
ddt@meurthe-et-moselle.gouv.fr

UDAP
03 57 29 16 70
udap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr

SDJES
03 57 29 13 13
ce.ia54-secretariat-general@ac-nancy-
metz.fr

CAF
Politiques Enfance Jeunesse
03 83 28 99 49
sophie.lagree@cafancy.caf.fr

DDETS
mission cohésion sociale 03 57 29 13 13
mission insertion travail
et emploi 03 83 50 39 00
ddets-direction@meurthe-et-moselle.gouv.fr

DT ARS
03 83 89 30 30
ars-grandest-dt54-delegue@ars.sante.fr

Thématiques

- Le développement des territoires par l'accompagnement des projets via le soutien financier, la contractualisation, le pilotage des procédures environnementales et de maîtrise foncière.
- Le développement économique au soutien des entreprises et des filières, en particulier avec France 2030, l'aménagement commercial, ainsi que la mobilisation des parties prenantes en réponse aux besoins de recrutement.
- L'appui à la transition énergétique.
- L'aménagement et l'urbanisme, avec des enjeux importants de préservation des terres agricoles, de limitation de l'étalement urbain et de croissance responsable (mobilité, énergie, air, éco-quartier, aménagement commercial, etc.).
- La protection et la mise en valeur des paysages et des monuments historiques.
- L'agriculture et la forêt avec la promotion de leurs fonctions économiques, sociales et environnementales.
- L'habitat et la construction, la gestion et le contrôle des aides publiques pour la rénovation et la construction de logements sociaux ainsi que la rénovation urbaine des quartiers sensibles.
- La protection et la gestion durable des eaux, des espaces naturels, forestiers et de leurs ressources, l'amélioration de la qualité de l'environnement et la prévention des risques.
- La protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages.
- L'emploi, le travail, et les solidarités.
- La citoyenneté, la jeunesse, le développement des pratiques sportives et de la vie associative et la promotion de l'éducation populaire.
- La prévention de la délinquance, la lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.
- L'appui à la mise en œuvre des contrats de ville.

Mode d'action

La préfecture et les sous-préfectures constituent les interlocuteurs privilégiés des élus, des collectivités, et des entreprises à l'appui de leurs projets, au plus proche de leurs problématiques.

Dans son rôle d'assembler, le préfet propose, au travers de ses services, une offre en matière d'ingénierie procédurale, financière, budgétaire pour conseiller les collectivités dans leurs démarches et les appuyer en amont.

Le préfet engage la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour soutenir la réalisation des projets des collectivités locales.

Par ailleurs, les services préfectoraux accompagnent les projets publics et privés dans le cadre d'instances partenariales telles que le pôle d'appui aux mutations énergétiques ou le comité de développement économique, en apportant leur expertise réglementaire et en mobilisant les fonds d'intervention économique (plan de relance-France 2030). Ils animent le service de l'emploi et de la formation, les politiques d'intégration des étrangers en France, les actions de prévention de la délinquance, et coordonnent de manière générale les interventions des services et opérateurs de l'État.

La direction départementale des territoires (DDT) est chargée de mettre en œuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires en instruisant les autorisations dans ses domaines de compétences et en aidant les porteurs de projet en amont pour faciliter l'intégration de ces politiques. À ce titre, elle assure la promotion du développement durable, veille au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, et y participe à travers les politiques agricoles, d'urbanisme, d'habitat, de construction, d'environnement et de mobilité. Consciente de la densité de la réglementation et de l'interaction des politiques publiques, elle aide à l'émergence des projets, optimise leur mise en œuvre et sécurise juridiquement la collectivité et le porteur de projet. Elle porte ses politiques de diverses manières, qui vont de la subvention au contrôle du respect de la réglementation.

Le directeur départemental des territoires est également le délégué territorial adjoint de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette agence, dont l'action est déclinée à l'échelon meurthe-et-mosellan, se donne pour ambition de renforcer les cohésions territoriales et de lutter contre les fractures. Pour ceci, elle s'adresse à l'ensemble des collectivités, dans l'esprit d'être avant tout un facilitateur dans l'émergence et la mise en œuvre de leurs projets, avec des modalités d'intervention souples et adaptées aux besoins, notamment la mobilisation d'appui en ingénierie pour les projets territoriaux qui ne trouvent pas de réponses à l'échelon local.

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) est l'interlocutrice unique des usagers, acteurs et partenaires de l'État sur les thématiques de l'emploi, du travail, et des solidarités dans le département de la Meurthe-et-Moselle. Quatre axes d'interventions, non exhaustifs, du panel de missions de la DDETS, sont ainsi définis :

- Le Service public de la Rue au Logement dont l'ambition est de permettre l'accès et le maintien dans le logement tous les publics, notamment ceux mal logés ou sans-abris, en développant un continuum plus cohérent et sans rupture des parcours d'accompagnement.
- Le Service public de l'Insertion, de l'Emploi dont l'objectif est de prévenir et de lutter contre la pauvreté en garantissant le droit à un parcours personnalisé à toute personne rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles pour entrer sur le marché du travail.
- L'Inspection du Travail qui protège le travailleur et les acteurs économiques, en assurant l'application des dispositions légales et conventionnelles relatives aux conditions de travail et d'emploi.
- Les droits des femmes.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) est l'interlocuteur des collectivités et porteurs de projets, sur l'approche patrimoniale et paysagère, en lien avec la Conservation régionale des Monuments Historiques. L'UDAP intervient plus largement dans le champ des paysages, y compris hors périmètres des monuments historiques.

Le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) met en œuvre les politiques publiques relatives à la jeunesse, aux pratiques sportives, au développement de la vie associative, du bénévolat ; à l'engagement civique et à l'éducation populaire. Il met en œuvre les politiques relatives au service civique, à la réserve civique et au service national universel. Il apporte son concours à la promotion, au développement, à l'organisation, à l'accès et au contrôle des activités physiques et sportives, au développement maîtrisé des sports de nature, à la prévention des incivilités et à la lutte contre la violence dans le sport. Il veille à la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs et à la sécurité physique et morale des mineurs qui y sont accueillis. Il est le service référent pour l'animation des actions en faveur de l'engagement, de l'initiative, de l'autonomie et de la mobilité internationale de la jeunesse.



Le **syndicat mixte du SCoT nord meurthe-et-mosellan** est un groupement de collectivités territoriales regroupant les 4 intercommunalités de l'arrondissement de Briey (156 000 habitants). Il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale.

Contact

Arnaud PINNA
Directeur

Mairie du Val de Briey
Place de l'Hôtel de Ville
54150 VAL DE BRIEY

03 82 22 94 90

info@scotnord54.org

www.scotnord54.org

Thématiques

- Aménagement du territoire et développement durable
- Urbanisme
- Mobilité
- Économie
- Environnement
- Habitat
- Nouvelles coopérations territoriales

Mode d'action

- Approbation du SCoT nord 54 en 2015.
- Élaboration d'une enquête déplacements en 2015.
- Lancement de la révision du SCoT en 2021.
- Production d'avis sur les documents d'urbanisme issus de son périmètre.



Syndicat Mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine



Le Syndicat mixte de la Multipole Nancy Sud Lorraine est un établissement public de coopération entre les 13 intercommunalités composant le sud de la Meurthe-et-Moselle (bassin de vie de 560 000 habitants).

Fédérées autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique approuvé depuis 2013, les intercommunalités se sont accordées en 2017 pour approfondir leurs coopérations et conduire des actions communes.

Contact

Thibaut VALOIS
Directeur

9 rue Gustave-Simon
54000 NANCY

03 83 27 91 89

tvalois@nancysudlorraine.fr

www.nancysudlorraine.fr

Thématiques

- Aménagement
- Urbanisme
- Mobilités
- Économie
- Numérique
- Tourisme
- Environnement
- Agriculture

Mode d'action

84 élu·e·s représentant les 13 intercommunalités siègent au sein du comité syndical, l'instance décisionnelle.

Ils s'appuient sur une équipe technique de 5 personnes disposant de compétences en matière d'urbanisme, de développement et de géomatique.

Les travaux du syndicat mixte sont conduits en partenariat et en complémentarité avec le Département ou la Région et les Pays ou PETR du Lunévillois, de Terres de Lorraine et du Val de Lorraine.



Le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle** a le statut juridique d'établissement public autonome. Son effectif est constitué de 1 942 sapeurs-pompiers volontaires, 520 sapeurs-pompiers professionnels et 96 personnels administratifs et techniques répartis dans 68 Centres d'Incendie et de Secours, un État-major et une école.

Thématiques

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Prévention, protection et lutte contre les incendies.
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

Mode d'action

- **Conseil aux élu·e·s et professionnel·le·s** : la prévention qui vise à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention des secours. Dans ce cadre, les sapeurs-pompiers préventionnistes interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.
- **La prévision opérationnelle qui a comme missions** :
 - la rédaction d'avis portant sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et l'accessibilité dans le cadre de dossiers d'urbanisme,
 - le traitement des dossiers de grands rassemblements ou manifestations d'ampleurs (festivals, Tour de France, etc.).
 - la création et la mise en application de la politique de DECI.

Contact

46 rue du 8-Mai 1945
Quartier Kléber
54270 ESSEY-LÈS-NANCY

03 83 16 46 00

contact@sdis54.fr

www.sdis54.fr

